

Image not found or type unknown



Dommmages et interets sur non paiement de pension alimentaire 2006

Par **chiceau**, le **11/11/2012** à **17:09**

Bonjour,rrnrj'ai été condamné par le tribunal correctionnel en mars 2006 a des dommages et intérêts pour non paiement de pension alimentaire(j'ai été piégé pour une aventure et la maman a refusé de se faire avorter)j'ai pris 8 mois de prison avec sursis ainsi que 12000 euro de dommages et intérêts.La pension à bien entendu été payée depuis' jusqu'à ce jour (l'enfant est majeur mais toujours étudiant).La maman peut elle encore engager une procédure pour le recouvrement des dommages et intérêts ou il y a t'il prescription ?Celle ci me fait du chantage si je révèle la vérité à l'enfant rnMerci de votre réponse